

Logement social : c'est en fait 33% des logements qui doivent être du logement social

écrit par Hagdik | 30 janvier 2025





Suite à [votre article sur la construction des logements](#), je tiens à vous apporter mon témoignage.

Ancien adjoint à l'urbanisme, rédacteur d'un PLU je peux vous dire que la réalité est bien pire. Chaque HLM construit en application de l'obligation de 25% entre, dès qu'il est habité, dans le calcul des résidences ouvrant obligation de création de logement locatif social (HLM).

Quand vous cédez à l'obligation de l'Etat, vous entrez dans la machine qui augmente cette obligation. Au final c'est une équation sans fin 25% + 25% des 25% + 25% des 25% ...

Au bout de N cycles, le résultat est en fait 33% !

Cette « invention » d'énarque est le moteur du grand remplacement qui s'enclenche dès qu'une commune passe au-dessus de 2 500 habitants. La suite est douloureuse.

La suite, c'est la commission d'attribution. Siègent la commune, le département et l'état, chacun avec ses

dossiers de demandes.

C'est le « Mistigri » ! Je te refile les pires Kassos difficilement éjectés d'une commune tenue par un copain (discret).

Si la commune est mal représentée ou « molle du genou » les deux autres compères lui refilent ce qui se fait de mieux dans le genre. Ça ne rate pas !

Très vite on voit le appartements habités par de drôles de tribus (que j'évite de décrire) avec les comportement sociaux qui vont avec et les exigences de même.

Le mal progresse et les élus se font enfumer... ou sont complices, j'en sais quelque chose.

Hagdik